Délibération n°2019-053
Du Conseil académique
Du jeudi 28 mars 2019
Relative à
« La demande de domiciliation de l'association TOUKAN ELOKAN »

Membres du Conseil Académique : 27 Présent : 16 Absents : 7 Procurations : 4

Présidente : M^me^ Maria LONY	Présente	M^me^ Aila CUIMAR PINHEIRO	Absente
Collège A (professeurs d'université ou assimilés) :		M. Pierre-Auguste LUBIN	Absent
M. Mathieu NACHER	Présent	M^me^ Sara SOROMAN	Absente
M. Laurent LINGUET, VP Recherche	Présent	M. Dinel BADEAU	Absent
Collège B (Maîtres de conf. ou pers. assimilées) :		M^me^ Ileen COLOM	Absente
M^me^ Sophie ALBY, VP CFVU	Présente	**Organismes de recherche :**	
M^me^ Inga SABINE	Présente	M. Fabian BLANCHARD, IFREMER	Présent
Collège C (Docteurs) :		M. Antoine GARDEL, CNRS	(Proc M. Fabian BLANCHARD)
M^me^ Anne-Marie VIGUES-BOISGONTIER	(Proc M^me^ Sophie ALBY)	M. Claude FLAMAND, Ins. Pasteur	Présent
M^me^ Marie-Line GOBINDDASS	Présente (départ 17h15)	M. Michel BROSSARD, IRD	Présent
Collège D(Autres pers. enseignants) :		M^me^ Nadine AMUSANT, CIRAD	Présente
M^me^ Karine VILLENEUVE-MARMOT	(Proc M. Laurent LINGUET) arrivée 15h44 (départ 16h50)	M. Alex AGAPIT, CNES	Présent (départ 17h)
M. Vincent TOUCHALEAUME	Présent (départ 17h36)	**Personnalités extérieures**	
Collège E (Personnels BIATSS):		M^me^ Yasminah BELLONY	Présente (départ 16h30)
M^me^ Sandrine ADONIS	Absente	M^me^ Suzanne PONS	(Proc M. Laurent LINGUET)
M^me^ Xiomara STEPHENSON	Présente	M^me^ Valérie MAGNE	Présente (départ 15h55 proc M^me^ Sophie ALBY)
Collège F (Etudiants) :		M^me^ Raphëlle RINALDO	Présente
M. Andrew RAMDOWAR	Absent		
Voix consultative (art. L953-2 du CE)		**Assiste également :**	
M. le Pdt (Antoine PRIMEROSE)	Présent	CROUS (Lawrence MATHURIN)	Absent
M. le DGS (Guy GARDAREIN)	Présent		
M. l'agent comptable (Richard TABLON)			
Personnalités invitées : Mme Valérie ROBINEL, DRHM – M. Idris SADLI, IUT – Mme Linda AMIRI, EA MINEA - M. Eric MARCON, ECOFOG – Mme Sandra STANISLAS, DSRVE – Mme Chrystel CLERY-TAMARIN, DAJ – M. Olivier HOMAND, VP numérique - Mme Ghislaine PREVOT, VP CA - M. Thierry NICOLAS, ESPE –M. Frédéric BONDIL, DFR SJE – Mme Allyx FONTAINE, DFR ST – Mme Françoise ASSELAS, secrétaire des instances			

Vu *le code de l'éducation,*
Vu *le règlement intérieur de l'Université de Guyane,*

Considérant : La demande de domiciliation approuvée par le Président de l'Université de Guyane, conformément au règlement intérieur,

Sur proposition de la présidente du conseil académique de l'Université de Guyane

Le Conseil académique
Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE la demande de domiciliation de l'association TOUKAN ELOKAN au sein de l'Université de Guyane.

Résultat du vote relatif à la présente délibération :

- Nombre de votants : 16
- Ne prend pas part au vote : 0
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 16

Fait et délibéré à Cayenne, le 28 mars 2019

La Présidente du Conseil académique,

Maria LONY